



FNATH
André VALETTE

Le 3^{ème} mardi du mois de 14h30 à 15h30

Mairie, salle des permanences

Accueil tout public. Sans rendez-vous. Sans adhésion.

Information, conseil, droit social (arrêt maladie, invalidité, reconnaissance handicap...), accompagnement dans la constitution de dossiers auprès de la Maison des Personnes Handicapées, Caisse d'assurance maladie...



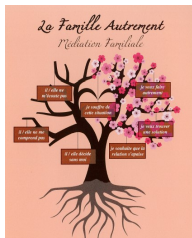
Conciliateur de justice
Didier ALLINE

sur RV uniquement au 06 79 97 61 09

remi.hascoet@conciliateurdejustice.fr

Réception en **Mairie**

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.



LA FAMILLE AUTREMENT
Isabelle BÉRAT - Médiatrice familiale

sur RV au 07 68 84 59 93

Mairie, salle des permanences

La médiation familiale est un temps et un espace qui permet à toutes personnes rencontrant un conflit familial d'échanger et de trouver leurs solutions de façon constructive avec la présence du médiateur. Celui-ci est un professionnel qualifié, neutre et impartial qui travaille sur la relation.

L'association intervient dans le cadre des médiations familiales conventionnelles, judiciaires ou CAF.

C C A S

Centre Communal d'Action Sociale de Saint Jean de Védas

0 4 6 7 0 7 8 3 0 4
ccas@saintjeandevedas.fr

Accueil du public : les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 00 / les mardis et jeudis de 8 h 30 à 12 h.